

AVIS PUBLIC

RÉSOLUTION – PPCMOI 2023-01/H12-10

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que le 11 juillet 2023, un certificat de conformité a été délivré par le greffier de la Ville de Montréal à l'égard de la résolution numéro CA23 13 0180 accordant le projet particulier PPCMOI 2023-01/H12-10 visant à autoriser le retrait du garage au sous-sol, le retrait de la porte de garage, le rehaussement de l'entrée en contrebas, le retrait de l'entrée charretière et l'ajout d'un logement au sous-sol du bâtiment situé au 8996, boulevard Langelier, lot numéro 1 335 228 du cadastre du Québec, dans la zone H12-10.

En conséquence, cette résolution est réputée conforme aux objectifs et aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire et est entrée en vigueur le 11 juillet 2023.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire.

Montréal, le 12 juillet 2023.

La Secrétaire d'arrondissement

Guyline Champoux, avocate